



I. OBJECTIF

L'inclusion et la diversité sont des principes fondamentaux chez Stepan. À travers le monde, Stepan a bénéficié de la diversité, des compétences et de l'expérience de ses employés. Stepan considère que la diversité, l'inclusion et le respect sont essentiels pour notre entreprise, nos clients et nos employés. Pour cette raison, Stepan s'efforce de favoriser un environnement inclusif où tous sont traités avec respect. Cette démarche est conforme au code de conduite et aux valeurs de Stepan, qui visent à donner à tous la possibilité de changer les choses et de faire les bons choix.

II. CHAMP D'APPLICATION

Cette politique d'inclusion et de diversité est mise en œuvre dans le cadre de la [Politique de gouvernance des politiques d'entreprise](#) et du [Code de conduite de Stepan](#) et s'applique à chaque employé de Stepan, y compris les membres non salariés de son conseil d'administration. Elle décrit les principes et les règles relatifs à notre vision en matière de respect, de diversité et d'inclusion et plus particulièrement en matière de prévention du harcèlement et de la discrimination au travail.

III. POLITIQUE

Inclusion

Stepan et ses employés sont tenus de créer et de préserver des environnements inclusifs pour tous nos employés, entrepreneurs, clients, employés intérimaires, agents, fournisseurs et tous ceux avec qui nous travaillons. Des environnements inclusifs doivent être créés de manière proactive afin que les employés se sentent soutenus, écoutés et en mesure de donner le meilleur d'eux-mêmes. Toutes les communications par ou entre les employés, quel que soit leur titre ou leur niveau hiérarchique, doivent être respectueuses. Il est contraire à cette politique de mettre à l'écart ou d'exclure tout individu ou groupe sur la base, en tout ou en partie, de son appartenance religieuse, de son origine nationale, de ses croyances ou de toute autre caractéristique protégée.

Diversité

Tous les employés doivent respecter et valoriser la diversité des uns et des autres et de tous ceux avec qui nous exerçons nos activités et interagissons. La diversité signifie être différent ou unique en tant qu'individu ou groupe. Les employés doivent toujours se traiter mutuellement de manière respectueuse.

Discrimination, harcèlement et intimidation

Tous les employés doivent créer et préserver un environnement de travail exempt de toute forme de discrimination, de harcèlement et d'intimidation, notamment le harcèlement sexuel. Cela concerne également les interactions avec les clients, les fournisseurs ou d'autres contacts professionnels, que ces interactions se déroulent sur le lieu de travail ou à l'extérieur. La

Confidentiel – Pour consultation interne seulement

Ce contenu est strictement réservé aux employés et aux représentants autorisés de Stepan. Toute reproduction, diffusion ou utilisation de ce contenu à d'autres fins que l'application de cette politique est strictement interdite. Les copies imprimées de ce document ne font l'objet d'aucun contrôle ; leur validité doit être vérifiée avant d'être consultées. ©2023 Stepan Company. Tous droits réservés.



Politique d'inclusion et de diversité Politique n° 4.1.2

discrimination désigne toute action ou absence d'action préjudiciable au travail en raison des caractéristiques protégées d'une personne. Le harcèlement ou l'intimidation sont des comportements oraux, écrits (y compris sur les médias électroniques et sociaux) ou physiques qui dénigrent ou affichent une hostilité ou une aversion envers une personne et qui : a) ont pour but ou pour effet de créer un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant ; b) ont pour but ou pour effet d'entraver de manière injustifiée les activités professionnelles d'une personne ; ou c) nuisent de tout autre manière aux possibilités professionnelles d'une personne. Tous les employés doivent consulter et connaître leurs politiques locales et les interdictions spécifiques en matière de discrimination, de harcèlement et d'intimidation.

Harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel est tout comportement physique, verbal ou électronique malvenu qui est perçu comme étant de nature sexuelle lorsque le fait d'accepter ou de refuser un tel comportement conditionne les décisions en matière d'emploi, ou lorsque ce comportement a pour but ou pour effet de créer un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant. Tous les employés doivent consulter et connaître leur politique locale, les définitions et les interdictions spécifiques concernant le harcèlement sexuel.

IV. AIDE RELATIVE À LA POLITIQUE

Stepan apportera son aide à toutes les personnes travaillant dans l'entreprise pour qu'elles soient en conformité avec cette politique, y compris, le cas échéant, en leur offrant une formation, des conseils et du soutien.

Les employés de Stepan sont invités à faire part de leurs préoccupations et à poser des questions sur cette politique à leur supérieur hiérarchique, aux ressources humaines ou au service d'éthique et de conformité en s'adressant à ethics.compliance@stepan.com ou en appelant la [ligne d'assistance éthique de Stepan](#). Les signalements à la ligne d'assistance éthique de Stepan peuvent être faits de manière anonyme.

Tout employé qui prend connaissance d'un possible manquement à une politique d'entreprise est tenu de signaler ses soupçons dans les plus brefs délais conformément à la section « Comment signaler une éventuelle faute professionnelle » du Code de conduite de Stepan. Consulter le Code de conduite [de Stepan](#).

Les employés doivent respecter toutes les lois et les réglementations applicables à chaque lieu et situation. Pour toute question ou préoccupation concernant une loi ou un règlement, les employés peuvent contacter la direction de l'éthique et de la conformité à l'adresse ethics.compliance@stepan.com ou le service juridique.

Confidentiel – Pour consultation interne seulement

Ce contenu est strictement réservé aux employés et aux représentants autorisés de Stepan. Toute reproduction, diffusion ou utilisation de ce contenu à d'autres fins que l'application de cette politique est strictement interdite. Les copies imprimées de ce document ne font l'objet d'aucun contrôle ; leur validité doit être vérifiée avant d'être consultées. ©2023 Stepan Company. Tous droits réservés.



Politique d'inclusion et de diversité Politique n° 4.1.2

MÉTADONNÉES DE LA POLITIQUE

Nom de la politique	Politique d'inclusion et de diversité
Numéro de la politique	4.1.2
Promoteur de la politique	Directeur général des ressources humaines
Applicabilité	Mondiale
Date d'entrée en vigueur	19/09/2020
Date de révision	30/11/2023

Confidentiel – Pour consultation interne seulement

Ce contenu est strictement réservé aux employés et aux représentants autorisés de Stepan. Toute reproduction, diffusion ou utilisation de ce contenu à d'autres fins que l'application de cette politique est strictement interdite. Les copies imprimées de ce document ne font l'objet d'aucun contrôle ; leur validité doit être vérifiée avant d'être consultées. ©2023 Stepan Company. Tous droits réservés.